



PORTAIL FAMILLE

Service enfance jeunesse



Comment inscrire mon enfant
aux services municipaux ?

Le portail famille

C'est avec le portail famille que vous devez inscrire vos enfants aux différentes prestations : accueil du matin et du soir, restauration, TAP et accueils de loisirs (Korrigans et Escale Jeunes). Vous pouvez inscrire ou désinscrire votre enfant 3 jours avant sa venue au restaurant scolaire.

Vos enfants ont déjà fréquenté les services Enfance Jeunesse :

Vous disposez déjà d'un identifiant et d'un mot de passe qui vous permet de vous connecter au portail famille. Vous avez oublié votre identifiant ? Contactez le service Enfance.

Vos enfants n'ont jamais fréquenté les services Enfance Jeunesse :

Vous devez remplir une feuille de renseignements (disponible à la mairie ou sur le site Internet de la commune) par enfant et la retourner signée au service Enfance Jeunesse.

En un clic, vous pouvez inscrire vos enfants, consulter vos factures, payer en ligne et communiquer avec le service Enfance Jeunesse !

Vous n'avez pas accès à Internet ?
Venez réserver au Tempo (médiathèque)

Les différentes rubriques

Accueil : la page d'accueil vous informe de l'actualité du service et vous rappelle les délais d'inscription.

Famille : elle regroupe les informations sur le(s) responsable(s) de chaque enfant.

Enfant : elle regroupe les informations de chaque enfant.

Questionnaires: vous trouverez différents questionnaires pour les inscriptions aux TAP ou enquêtes diverses.

Réservations : c'est l'endroit où vous cocher les inscriptions pour la semaine (valider en bas de page).

Possibilité d'inscription à l'année : prendre contact avec le service Enfance Jeunesse

Présences : elle vous permet de visualiser les présences réelles et facturées.

Factures : vous pouvez visualiser et rééditer vos factures en fonction de vos besoins. Vous pouvez également régler vos factures directement en ligne par carte bancaire par l'intermédiaire d'une transaction sécurisée.

Mot de passe : c'est l'onglet qui vous permet de demander un nouveau mot de passe en cas d'oubli de celui-ci.

Documents : elle réunit les documents que vous pouvez télécharger.

Contact : c'est ici que vous pouvez correspondre avec le service.

Les tarifs

TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018 :

(Délibération du conseil municipal en date du 18 décembre 2017)

Tranche	A	B	C	D	E	F
Quotient CAF	Moins de 550€	De 551 à 660€	De 661 à 760€	De 761€ à 970€	De 971€ à 1250€	Plus de 1250€



Les familles qui souhaitent mettre en place le prélèvement automatique doivent prendre contact avec le service Enfance Jeunesse.

RESTAURATION

- repas enfant : 2,60 € (A) - 3 € (B) - 3,50 € (C) - 4,10 € (D) - 4,50 € (E) - 4,75 € (F) - 4,75 € (hors commune)

Participation forfaitaire de 1€ (pour l'encadrement des enfants) :

- Pour les familles dont les enfants apportent leur repas en cas d'allergie
- Quand les enfants prennent un pique-nique les jours de grève



ACCUEIL DE LOISIRS LES KORRIGANS (3/10 ans)

Tranches	1/2 j ALSH	1/2 j ALSH	Merc. dès 11h30	Merc. dès 11h30	Merc. dès 13h30	Merc. Dès 13h30	j ALSH	j ALSH
	CAF/MSA	non CAF	CAF/MSA	non CAF	CAF/MSA	Non CAF	CAF/MSA	non CAF
A	3,85€	4,55€	3,90€	4,60€	3,85€	4,55€	7.05€	8,70€
B	4,40€	5,40€	4,45€	5,50€	4.40€	5,40€	8,20€	10.10€
C	5,15€	6,35€	5,30€	6,45€	5,15€	6,35€	9,75€	12€
D	6€	7,20€	6.10€	7,30€	6€	7,20€	11.10€	13,65€
E	6,15€	7,35€	6,25€	7,45€	6,15€	7,35€	11,35€	13,75€
F	6,25€	8,20€	6,35€	8,30€	6,25€	8,20€	11,60€	14,20€
hors commune	8,60€	10.10€	8,70€	10,20€	8,60€	10.10€	15,50€	19.15€

ACCUEIL DE LOISIRS « ESCALE JEUNES » (10/17 ANS)

Tranches	Quotient CAF	Adhésion annuelle pour les mercredis	1/2 journée vacances	journée vacances été	soirée
A	moins de 550€	10.05€	2,85€	5,65€	2,10€
B	551 à 660€	11,75€	3,30€	6,55€	2,45€
C	661 à 760€	13,85€	3,85€	7,65€	2,90€
D	761 à 970€	15,80€	4,30€	8,60€	3,30€
E	971 à 1250€	17€	4,35€	8,70€	3,60€
F	plus de 1250€	17,95€	4,50€	9€	3,80€
hors commune		22€	5,65€	11,25€	4,65€



TARIFS SEJOURS ETE

4 jours

A	B	C	D	E	F	Hors com.
118€	126€	135€	143€	151€	159€	167€

5 jours

A	B	C	D	E	F	Hors com.
148€	158€	168€	178€	189€	199€	210€

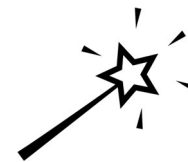


En cas d'annulation tardive (inférieure à 4 jours), le séjour sera facturé à 50%

SUPPLEMENT SUIVANT ACTIVITES PROPOSEES



ACTIVITES	COÛT
Sorties à la demi-journée et veillée : cinéma - piscine - patinoire - bowling...	3,45 €
Intervenants extérieurs : Magie, cuisine moléculaire...	4,60€
Sorties à la journée : Cobac parc, plage... et spectacles	5,50€
Nuit au centre	6,90 €



TEMPS PERISCOLAIRES (Eric Tabarly)

Tranches	garderie matin	Accueil ludique pendant les TAP	garderie mercredi midi	garderie soir 1/2h	Etude 1h	accueil post étude 1/2h
	1h		11h30-12h30			
A	1€ forfait pour tous	1€ forfait pour tous	1€ forfait pour tous	0,65€	1,35€	0,65€
B				0,75€	1,55€	0,75€
C				0,90€	1,80€	0,90€
D				1€	2,05€	1€
E				1,05€	2,15€	1,05€
Plus de 1250 et HC				1,10€	2,25€	1,10€

MESURES DE PENALITES S'APPLIQUANT A L'ENSEMBLE DES SERVICES MUNICIPAUX:

Pénalité de retard en fin d'accueil : **3€ le ¼ d'heure**. Après 3 retards constatés le montant de la pénalité sera porté à **10€** pour tout retard.

Pénalité pour absence injustifiée ou annulation hors délais pour les accueils de loisirs (y compris les séjours): **½ tarif** appliqué

Pénalité pour toute inscription tardive ou non inscription (en dehors des délais) pour les accueils péri et extrascolaires (garderie- restaurant scolaire -TAP - étude et accueils de loisirs) : **1€**

Les repas réservés seront facturés en cas d'absence des enfants (sauf sur présentation d'un justificatif médical ou d'une attestation sur l'honneur)

En cas de grève des enseignants :

Pénalité d'inscription au SMA (service minimum d'accueil) les jours de grèves : **3€**

CONTACTS

GWENAELE DELONGLEE

RESPONSABLE ENFANCE JEUNESSE

enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr

02.99.64.79.50

ODILE NAVARRE

RESPONSABLE RESTAURATION MUNICIPALE

onavarre@ville-vezinlecoquet.fr

02.99.64.57.16

LAURA MANCELLE

REFERENTE PERISCOLAIRE

enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr

02.99.64.72.90

ELENA RIOU

REFERENTE ENFANCE

ACCUEIL DE LOISIRS LES KORRIGANS

leskorrigans@ville-vezinlecoquet.fr

02.99.64.79.50

KEVIN TERTRAIS

REFERENT JEUNESSE

L'ESCALE JEUNES

localjeunes@ville-vezinlecoquet.fr

02.99.64.78.50